Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 16

Artikel: Echos des examens
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-207732

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

49me ANNÉE — N° 16 Samedi 22 avril 1911

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE BAILLI DE NYON ET LES ÉPIZOOTIES

On sait que la fièvre aphteuse s'est déclarée il y a quelques semaines dans le canton de Vaud. Jusqu'ici, le nombre des animaux atteints est minime, heureusement. Le Conseil d'Etat n'en a pas moins ordonné la suppression des concours, foires, ainsi que du marché de bœufs de Pâques qui devait avoir lieu à Lausanne. On ne saurait être trop prudent. Ainsi en agissaient déjà Leurs Excellences de Berne. En 1773, les troupeaux du bailliage de Nyon étant décimés par une épizootie, elles chargèrent le grand Haller d'écrire et de répandre un traité « pour l'instruction du public ». Quinze ans plus tard, M. de Bonstetten, l'aimable bailli de Nyon, publiait à son tour, dans le *Journal de Lausanne*, une lettre à propos de la péripneumonie et des soins à prendre pour éviter la contagion. En voici quelques extraits :

« Il importe à tout le Pays de Vaud d'être instruit de l'imminent danger dont l'épizootie qui s'est manifestée dans le Pays de Gex, menace les bêtes à cornes. Cette peste a commencé à se déclarer à la fin de juin de cette année dans le troupeau de la montagne appartenant à la commune de Begnins, district rière le bailliage de Nyon, sur les frontières des bailliages de Morges et d'Aubonne. Ce troupeau de 115 à 120 vaches, veaux ou génisses, était composé de 80 à 90 bêtes du pays de Gex et de 25 à 35 du Pays de Vaud. Comme les premières vaches malades étaient des villages d'Arbère et de Sauvernay, on soupçonna que la maladie était venue de ces deux villages du pays de Gex.

» Le troupeau des Begnines fut assommé. On trouva à 36 vaches les poumons entièrement gâtés. J'assistai au triste et utile spectacle du massacre de passé 100 vaches. On fit des fosses de plus de 15 pieds de profondeur ; quatre gardes faisaient sentinelles autour du chalet, soit pour maintenir le bon ordre, soit encore pour empêcher la foule des spectateurs. On fit amener les premières victimes, qui étaient incapables de descendre la pente du chalet à la fosse. Le sang ruisselait de toute part, lorsque l'heure arriva que les vaches ont coutume de venir donner leur lait. Les premières venues poussèrent des cris d'horreur et s'enfuirent; mais, ce premier moment passé, elles ne donnèrent plus aucun signe de frayeur et arrivèrent au chalet entièrement tapissé de chairs ensanglantées et fumantes.

» Qu'on se réprésente (ce que j'ai vu huit jours avant le massacre) 100 vaches toutes renfermées dans un même chalet, à l'heure où elles donnent leur lait. J'ai vu le même berger donner à lécher à toutes ces vaches et inoculer ainsi la peste de l'une à l'autre.

» Malgré les gardes, il y avait sans cesse des curieux, dont un seul eût suffi pour porter, ou par ses habits ou par ses souliers, la contagion dans son troupeau ou dans son village. Rarement les montagnes sont assez bien fermées pour que les troupeaux ne se mêlent pas. De plus, les vaches de deux troupeaux voisins ont l'habitude de se faire des visites sur leurs frontières et de se flairer par dessus leurs cloisons. De même les taureaux se cherchent mutuellement et se provoquent au combat et franchissent toutes les barrières (ce qui est arrivé à la Bevigne où le taureau s'est battu avec celui de la montagne voisine). J'ai aperçu une autre possibilité de danger : les eaux d'une montagne supérieure peuvent charrier des immondices sur une montagne inférieure; à beaucoup d'endroits, il y a des abreuvoirs communs, etc., etc. Je dis tout ceci pour montrer combien il est dangereux de laisser vivre un instant un troupeau infecté...

» On tarda plusieurs semaines à faire assommer le troupeau de la Plattinière (montagne au-dessus de Gex). Enfin l'ordre de tout tuer arriva de Dijon : environ un tiers du troupeau se trouva entièrement gâté. Mais voyez les suites de cette tergiversation, d'employer l'unique remède contre cette maladie, celui de détruire tout le troupeau : environ quinze jours après la trucidation de la Plattinière, la maladie se manifesta dans un troupeau voisin, sur la montagne appelée la Pailly; huit ou quinze jours après, la maladie gagna le troupeau de la montagne de Florimont, et hier je reçus le verbal ci-joint par lequel vous verrez qu'il y a une troisième montagne appelée Branvaux où cette peste vient de se manifester...

» La vigilance de l'Administration ne suffit pas; il faudrait intéresser l'opinion publique et il serait bon peut-être que Messieurs les pasteurs avertissent leurs paroissiens au sortir des sermons, des dangers dans lesquels se trouvent leurs troupeaux.

» Il serait très utile de faire réimprimer l'excellent traité du grand Haller. J'exhorte un chacun à se procurer cette brochure, qui contient encore tout ce qui est connu sur cette maladie. On a cru avoir trouvé des remèdes contre cette peste, comme par exemple les pommes sauvages; mais l'expérience n'a que trop confirmé l'insuffisance de ces spécifiques, et je tiens de personnes infiniment instruites qu'il n'y en a aucun qu'il ne soit dangereux d'employer.

» Je ne puis quitter cette matière sans vous communiquer une anecdote de la contagion qui se manifesta à la montagne des Dappes, rière le bailliage de Nyon.

» En 1773, une seule vache d'un troupeau de 150 bêtes se trouva infectée. L'ordre vint incessamment d'assommer tout le troupeau. (Le grand Haller était alors un des membres du Département de la Police de Santé). Or tout le troupeau sans exception se trouva sain, hormis l'unique vache malade. Grande clameur contre l'ordre sévère de tout tuer.

» Mais voyez encore un nouveau danger de laisser vivre un instant un troupeau infecté : il arriva que la veille du massacre, les propriétaires des troupeaux, instruits de l'ordre, emmenèrent furtivement 30 vaches, qu'ils sauvèrent heureusement hors du territoire de Berne. Ces vaches échappées furent entourées d'un cordon, soit dans le pays de Gex, soit rière Genève. Six semaines ou deux mois après, 28 de ces 30 périrent de la peste. Une seule, cachée à Trélex, rière le Bailliage de Nyon, infecta quelques bêtes et périt. »

ECHOS DES EXAMENS

Compositions.

La poule est petite, ronde, et quand elle devient vieille elle se change en coq.

* * *

Dans les déserts, on était obligé d'aller à pied sur des mulets.

* * *

Avec le noyer, on fait de beaux meubles en sapin.

* * *

On est descendu du traîneau pour cueillir des fleurs dans les bois.

* * *

On avait froid, parce qu'il ne faisait pas chaud.

A l'examen oral.

Caïn était laboureur. Il offrit à Dieu les fruits de la terre ; Abel était berger, il offrit les premiers nés de son troupeau. Dieu n'accepta pas le sacrifice de Caïn, mais bien celui d'Abel.

— Pourquoi? demande le maître.

— Le bon Dieu, répond l'élève, aimait mieux la viande que les fruits.

* * *

— Qui est Jéhovah?

— C'est un Genevois qui a été enfermé à Chillon.

ET PUIS ?...

Un de nos abonnés nous adresse d'Aigle la lettre que voici :

« Et puis ?... mon cher *Conteur*, où donc en est la question des drapeaux de localités et des fêtes locales, que tu as soulevée dans tes colonnes il y a deux ou trois semaines et qui avait été le sujet d'une offre aimable d'un artiste-peintre de nos compatriotes, établi à Genève?

» La question serait-elle mort-née et enterrée? J'espère bien qu'il n'en est rien. Elle mérite mieux que cela. Oh ! mais, nous avons beau vivre au siècle de l'électricité, des autos, des aéroplanes, nous sommes bien toujours les mêmes, nous autres Vaudois. Il faut sonner fort et longtemps pour nous décider à bouger.

» On se plaindra longuement encore de l'abus des fêtes, auquel il serait si facile pourtant de remédier, tout en conciliant la part du plaisir nécessaire au cœur de l'homme et les exigences d'une sage économie et du devoir, qui priment toutes les autres.

» Le système proposé par l'un de tes lecteurs me paraît être le bon et le plus facilement réalisable. Il suffirait d'un peu d'initiative de la part des autorités cantonales et communales et d'un peu de bonne volonté de la part de nos sociétés innombrables, qui, toutes, croient devoir célébrer une fête annuelle ou bisannuelle.